

POSTIÈRES, POSTIERS, POURSUIVONS LA LUTTE LE 6 JUIN



Le gouvernement veut imposer la réforme des retraites, avec le 49.3, contre l'avis de la population et des organisations syndicales. Son objectif n'est pas de sauver notre système des retraites mais de faire des économies sur le dos des travailleurs-es.

Sans une forte mobilisation, tout le monde prend deux ans « fermes » : recul de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite de 62 à 64 ans pour l'ensemble des salarié-es du public ou du privé.

Quelle réalité pour les postières et postiers ?

Restructurations continues :

Écart plus important entre travail réel et travail prescrit, suppressions de postes de travail générant un partage de tâches supplémentaires, augmentation des activités sur la fiche de poste, développement de la polyvalence, accroissement des incivilités

Dégradations des conditions de travail sans prise en compte de la pénibilité provoquant des départs en retraites anticipés et contraints.

Productivité au détriment de l'humain :

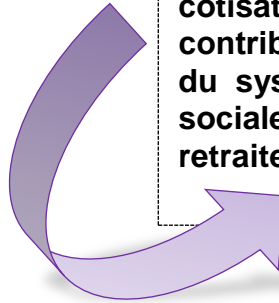
Pressions quotidiennes sur les objectifs à atteindre, suppression de positions de travail accessibles aux agents atteints d'inaptitudes, précarisation à outrance avec un recours massif aux CDD ou intérimaires, adaptations journalière des activités...

Aggravation des risques psychosociaux, de santé et de sécurité des personnels avec une progression de licenciements pour inaptitude avant 60 ans.

Reconnaissance salariale :

Développement des compétences sans valorisation, objectifs irréalisables, tassement des salaires rongés par l'inflation, remise en cause des différentes primes, baisse des bénéfices sociaux...

Avec la baisse de salaire des postières et postiers et l'exonération de certaines cotisations, La Poste contribue à l'affaiblissement du système de protection sociale donc la caisse des retraites.



Un report généralisé de l'âge de départ à la retraite et la dégradation annoncée de la santé des travailleurs-es, voilà ce à quoi cette réforme vise : « travailler plus longtemps pour toucher moins de retraite !!!

La CGT porte la revendication de la retraite à 60 ans et une reconnaissance pour les métiers pénibles, avec aucune retraite en dessous du Smic !

Le montant de la pension doit se fonder sur le travail grâce aux cotisations sociales, qui acte la solidarité entre les jeunes et les plus âgé-es et assure la pérennité de la retraite pour les générations futures en permettant d'augmenter les recettes pour répondre aux besoins de toutes et tous

GAGNONS LE RETRAIT DE LA LOI ET DES AVANCÉES SOCIALES !

**6 JUIN UNI-ES
POUR GAGNER
LE RETRAIT ET LE PROGRÈS**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT



Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
(facultatif) Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :

